

Règlement D'ATTRIBUTION DE PRÊT



API dispose d'un parc véhicules de mini-bus (9 places) pour ses besoins propres notamment au titre de sa compétence enfance jeunesse. Afin d'optimiser leur utilisation, **API PROPOSE LE PRÊT GRATUIT DE 5 MINI-BUS aux ASSOCIATIONS ***.



CHAMP D'APPLICATION

BÉNÉFICIAIRE	DÉPLACEMENT		NOMBRE D'EMPRUNTS	PÉRIODE
<p>ASSOCIATION *</p> <p>De type loi 1901 (immatriculation au répertoire SIREN) ayant leur siège sur API.</p> <p>Sont exclues les associations ayant pour seul rôle, un rôle marchand et lucratif ainsi que les associations à caractère religieux ou politique.</p>	<p>MINEURS</p> <p>Au moins 5 mineurs transportés</p>	<p>ADULTE</p> <p>Exclusivement pour navette pour les événements subventionnés par API (dans le cadre du dispositif de soutien aux associations)</p> <p>La date de la décision du projet doit être votée en Conseil Communautaire)</p>	<p>6 PRÊTS VÉHICULES MAXIMUM</p> <p>par année civile et par association</p>	<p>WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS hors vacances scolaires et selon disponibilité du véhicule</p>

CONTACT

AGGLO PAYS D'ISSOIRE
Dispositif d'aides aux associations
20 rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 ISSOIRE Cedex
Tél. 04 15 62 20 00 association@capissoire.fr



Kimberly ZILIO et Mélissa TIEW



➤ DYNAMIQUE DES PRÊTS

1/ Demande de prêt 1 mois à l'avance à adresser par courrier ou mail association@capissoire.fr

2/ Toute demande est enregistrée, étudiée selon les critères de prêt et traitée selon le dispositif voté en Conseil (Délibération du 9 décembre 2021)

3/ L'agent de liaison s'assure des disponibilités des véhicules et informe du lieu et de l'heure de la remise des clés

4/ L'agent de liaison fait rapidement une réponse positive ou négative au demandeur et transmet les conventions et une copie de l'attestation de responsabilité civile.

Il donne les références du contact/adresse et horaires du lieu de prêt de véhicule par mail à l'agent en charge de donner/récupérer les clés

5/ Au départ du véhicule, l'emprunteur doit vérifier la fiche d'état des lieux.

En cas de non conformité, il est chargé d'en informer l'agent de liaison directement au 04 15 62 20 00 (du lundi au vendredi 8h-12h/13h30-17h).

À défaut, cela vaut acceptation de l'état des lieux. Le référent se charge de faire modifier, si besoin, l'état des lieux et d'informer les services techniques en cas d'incident technique sur le véhicule.

6/ Au retour du véhicule, l'emprunteur doit impérativement avoir rempli le "Carnet de bord pour véhicules de services" et rendu le véhicule dans le même état intérieur et extérieur avec la jauge du niveau de carburant identique au départ.

7/ Le prochain utilisateur du véhicule vérifie également l'état des lieux... etc.

En cas de dysfonctionnement, les modalités de prêts pourront évoluer. À défaut, ce dispositif pourrait s'arrêter. Ainsi, il est demandé à chaque bénéficiaire de faire preuve d'un esprit de responsabilité et de compréhension dans la gestion de ces prêts.

Les informations recueillies sur la convention de prêt de véhicules sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des demandes de prêts. La base légale de ce traitement est l'intérêt public. Vos données sont conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, et sont destinées aux agents habilités de la collectivité et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement en contactant le service de la protection des données au 04 15 62 20 00 ou par mail : dpo@capissoire.fr

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.

